







Paris, le 11 juillet 2023

L'heure est plus que jamais à la suppression du poison de l'AReNH

Alors que la Commission de Régulation de l'Énergie n'hésite plus à utiliser ses nouvelles compétences pour engager des poursuites contre les fournisseurs dits alternatifs ayant commis des abus d'AReNH ou développé des pratiques commerciales trompeuses, l'association CLCV dénonce ces pratiques plus que douteuses. Ces dernières, en plus de spolier EDF, pénalisent l'ensemble des consommateurs français par le biais du mécanisme d'écrêtement qui pousse les tarifs réglementés de vente à la hausse, au-delà de la réalité des coûts du système électrique.

Dans ce contexte, l'Interfédérale composée des fédérations syndicales représentatives (FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE-CFDT et FO Énergie et Mines), qui mène une bataille constante contre l'AReNH depuis de nombreuses années, salue le rapport sénatorial qui vient d'être rendu public et qui vise à « mieux prévenir et réprimer la fraude à l'AReNH ». Ce rapport pointe en particulier le relèvement exceptionnel de l'AReNH de 20 TWh en mars 2022 qui a « généré des comportements opportunistes de la part de fournisseurs alternatifs » et qui a plombé les finances d'EDF... comme l'a dénoncé l'Interfédérale dans son combat contre cette mesure.

Si ce rapport préconise fort justement de corriger les effets de bord de la méthodologie AReNH, l'Interfédérale demande au Gouvernement d'aller plus loin et de pleinement tirer les conséquences de ces comportements opportunistes en supprimant dès que possible ce dispositif mortifère, comme le recommandait d'ailleurs la commission d'enquête parlementaire sur la perte de souveraineté énergétique. Il doit, a minima, en relever le prix à 49,5 € comme le proposait la CRE dès 2021, voire à 57 € comme l'estimait encore récemment la Ministre de la Transition Énergétique.

En refusant d'accéder aux scandaleuses demandes des fournisseurs alternatifs qui, sans aucune honte, appelaient à prolonger l'AReNH au-delà du 31 décembre 2025, le Gouvernement a montré qu'il avait pris conscience que, sous couvert de la visibilité due aux consommateurs, ces fournisseurs alternatifs ne visaient en fait qu'à poursuivre leur œuvre de captation de valeur et de spoliation d'EDF au détriment de l'intérêt général. Pour l'Interfédérale, le Gouvernement doit désormais aller au bout de sa logique, à savoir supprimer l'AReNH et obliger ces fournisseurs alternatifs à développer leurs propres moyens de production pour qu'ils cessent d'être les passagers clandestins du système électrique français.

Pour l'Interfédérale, plutôt que le soutien aveugle à une concurrence appartenant désormais au passé, l'urgence est à réussir la décarbonation de notre économie grâce à l'électrification, à engager la réindustrialisation du pays et à en assurer, dans la durée, la sécurité des approvisionnements électriques.









A l'heure où le bouclage énergétique en 2030 est loin d'être assuré, les investissements dans l'ensemble des composantes du système électrique n'en sont que plus essentiels. C'est là la mission première d'EDF et du service public de l'électricité, loin du dogme de 2010 où les pouvoirs publics avaient assigné à EDF la mission de soutenir la concurrence, loin aussi des promesses d'investissement dans le système électrique faites par les fournisseurs alternatifs mais jamais mises en œuvre.

Cette mission d'EDF est d'autant plus essentielle qu'avec un 4 juillet 2023 annoncé comme la journée la plus chaude jamais enregistrée sur la planète, l'adaptation des infrastructures électriques du pays aux conséquences du réchauffement climatique va exiger des investissements massifs et relève plus que jamais de missions de service public.

Pour toutes ces raisons, l'urgence est bel et bien de donner à EDF les moyens d'investir massivement dans le système électrique français et d'ainsi contribuer à la neutralité carbone du pays. La fin de l'AReNH n'en est que plus indispensable!